



GUIDE PRATIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES MIGRANT•E•S ENTREPRENEUR•E•S

S'informer • Renseigner • Orienter



Présentation du Projet ACME

Le projet d'**Accompagnement à la Création des Migrants Entrepreneurs (ACME)** de l'antenne Hauts-de-France du Grdr Migration-Citoyenneté-Développement est mené depuis septembre 2018 sur la Métropole Européenne de Lille (MEL).

OBJECTIF

Faciliter et soutenir l'initiative entrepreneuriale des personnes issues des diasporas en offrant un appui aussi bien **aux porteur·euse·s de projets** qu'**aux professionnel·le·s de l'accompagnement à la création**.

ACTIVITÉS

❶ **Informier, orienter, soutenir et renforcer les capacités des futur·e·s entrepreneur·e·s** à tout moment de leur parcours de création.

- ➡ **Accueils individuels et rendez-vous de suivi**
- ➡ **Ateliers de montée en compétences et de mise en réseau**

Le Grdr permet aux porteur·euse·s de projets d'avoir une meilleure connaissance du réseau local d'accompagnement et des dispositifs à solliciter. Ces actions les conduisent également à mieux maîtriser les étapes de leur propre parcours de création.

❷ Offrir aux **professionnel·le·s un espace d'informations et d'échanges** autour du sujet des **migrations** et mettre à disposition des **outils qui facilitent l'interconnaissance avec les porteur·euse·s de projets**

- ➡ **Ateliers de sensibilisation aux parcours migratoires et à l'approche interculturelle**
- ➡ **Ateliers de partage d'outils**

Le Grdr encourage les professionnel·le·s à **mettre en perspective leurs pratiques** et à **prendre en compte les parcours migratoires** et les **besoins spécifiques** des personnes dans leurs accompagnements.

Présentation du guide

Ce guide s'adresse en priorité aux professionnel·le·s de l'accompagnement à l'insertion professionnelle et à la création d'activités. Il vise à faciliter le conseil et l'orientation des personnes, notamment celles issues des diasporas, vers des structures et dispositifs permettant de lever certains freins au développement du projet professionnel.

Dans ce sens, le guide répertorie des structures de la MEL (principalement sur les communes de Lille, Roubaix et Tourcoing) qui proposent :

1 UN APPUI AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

Ces structures peuvent proposer une aide ponctuelle ou un accompagnement dans diverses démarches administratives. Certaines peuvent être spécialisées en droit des étrangers et maîtriser des procédures spécifiques telles que les demandes de titres de séjour ou la demande d'asile par exemple.

Elles peuvent également aider à l'ouverture de droits (santé, logement, emploi, etc.) ou être sollicitées pour une aide juridique en cas de différend avec une institution, un service public, une entreprise, etc.

2 UN APPUI LINGUISTIQUE

Les associations, centres de formation et services publics répertoriés dispensent des cours permettant l'apprentissage ou le renforcement des compétences en langue française. Le fonctionnement pédagogique ainsi que les modalités d'accès peuvent être différents d'un établissement à l'autre.

Ce guide précise les niveaux de langues enseignés, l'éventuelle tarification et le format des cours. Pour davantage de précisions, vous pouvez directement prendre contact avec les structures grâce aux coordonnées renseignées.

3 UN APPUI AUX PROJETS INTERNATIONAUX

Certains projets portés par des personnes issues des diasporas intègrent une dimension spécifique de par leurs objectifs, leur(s) territoire(s) d'implantation, les ressources humaines et financières mobilisées, les moyens de mise en œuvre, les partenaires et financeurs investis ou du fait de la situation administrative du·de la porteur·euse. Les structures référencées peuvent appuyer ponctuellement ou accompagner les personnes sur ces aspects spécifiques afin de les intégrer à chaque étape de leur projet.

GLOSSAIRE DES ACRONYMES

ACME : Accompagnement à la Création des Migrants Entrepreneurs

CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues

CIR : Contrat d'intégration Républicaine

FLE : Français Langue Etrangère

MEL : Métropole Européenne de Lille

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

SPADA : Structure de premier accueil pour demandeurs d'asile

VLS-TS : Visa Long Séjour valant titre de séjour.

Ce guide répertorie les informations utiles en lien avec les migrations et l'offre de services en matière d'inclusion sociale et professionnelle sur la Métropole Européenne Lilloise. Nous avons synthétisé ici quelques informations primordiales sur les questions, les enjeux et les problématiques auxquelles peuvent être confrontées les personnes issues des migrations afin de contribuer à une meilleure connaissance des termes, des dispositifs et des procédures spécifiques.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe pour toute question ou pour nous présenter vos actions en lien avec les sujets abordés dans ce guide afin d'améliorer l'interconnaissance entre les acteurs du territoire.

LÉGENDES



Cette icône désigne les structures qui proposent un service numérique (aide aux démarches en ligne, accès à du matériel informatique, ateliers d'initiations, etc.)



Dans les encadrés, vous pourrez suivre des liens vers des sites internet vous permettant d'accéder à des informations complémentaires

SOMMAIRE

APPUI AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

Termes de la migration	8
Droit au séjour	9
Annuaire des structures d'aide aux démarches administratives et/ou juridiques	10

APPUI LINGUISTIQUE

Apprentissage du français et dispositifs spécifiques	13
Annuaire des structures de l'alphabétisation et du FLE	14

APPUI AUX PROJETS INTERNATIONAUX

Droit à la création d'activités	18
Radar d'expériences	19
Annuaire des structures d'accompagnement au développement de projets internationaux	22

APPUI AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

Termes de la migration

adaptés à la France

ÉTRANGER Personne qui ne possède pas la nationalité française.

IMMIGRÉ Personne née à l'étranger avec une autre nationalité que la nationalité française et qui réside désormais en France.

MIGRANT Personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent dans un autre pays, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer.

CLANDESTIN OU SANS-PAPIERS Personne étrangère vivant en France sans titre de séjour. «Clandestin» est un terme apparu dans le vocabulaire politique et administratif à la fin du XIX^{ème} siècle. Le terme « sans-papiers» se définit à l'identique mais a été forgé par les premiers concernés pour dénoncer leur situation.

DEMANDEUR D'ASILE Personne qui demande l'asile, c'est-à-dire qui dépose une demande d'accueil et de protection, en l'occurrence ici, à la France. En cas de réponse positive à la demande d'asile, la personne obtient le statut de réfugié lui permettant de bénéficier d'une carte de résident valable 10 ans.

RÉFUGIÉ Personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. La statut de réfugié est défini dans la Convention de Genève de 1951.

BÉNÉFICIAIRE DE LA PROTECTION SUBSIDIAIRE Personne dont la situation ne répond pas à la définition du statut de réfugié mais qui courrait un risque réel de subir des atteintes graves dans son pays. Ce statut lui permet de bénéficier d'une carte de séjour pluriannuelle pour une durée maximale de 4 ans.

RÉCÉPISSÉ Document attestant du dépôt de la demande de titre de séjour à la préfecture (ou sous-préfecture) du domicile. Il autorise à séjourner en France pour la durée qu'il précise, généralement entre 3 et 6 mois.

CONTRAT D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE (CIR)

Le CIR est conclu entre l'État français et toute personne non-européenne, sauf exception, admise pour la première fois au séjour en France et qui souhaite s'y installer durablement. Le la signataire s'engage à suivre des formations (civique et, si nécessaire, linguistique) pour favoriser son insertion dans la société française. Le CIR est délivré par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

.....
* En France, la première étape de la demande d'asile consiste à se rendre dans une structure de premier accueil pour demandeur d'asile (SPADA) : Sur la MEL il s'agit de Coallia (coordonnées en page 10)

Droit au séjour

Toute personne étrangère qui souhaite s'établir en France doit en obtenir l'autorisation en déposant une demande de titre de séjour.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE TITRES DE SÉJOUR

➔ **Visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS)** : le plus souvent délivré pour les études, le travail ou des raisons familiales, il permet à la personne de séjourner plus de 3 mois en France. Il est valable entre 4 mois et 1 an en fonction du motif du séjour. Le visa doit être validé dans les 3 mois à compter de l'entrée en France via une démarche dématérialisée sur le site du Ministère de l'Intérieur.



www.administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers

➔ **Visa mention «carte de séjour à solliciter dans les 2 mois suivant l'arrivée»** : délivré à une personne qui prévoit de demander un titre de séjour pour s'installer durablement en France, ce visa est valable 3 mois. A l'arrivée en France, la personne devra déposer sa demande de carte de séjour en préfecture dans un délai de 2 mois.

➔ **Carte de séjour temporaire ou pluriannuelle** : elle permet de séjourner en France pendant 1 an dans le cas d'une carte de séjour temporaire ou, généralement, de 2 à 4 ans pour une carte de séjour pluriannuelle. Leur validité est soumise à condition de la validité du passeport du titulaire. La carte de séjour comporte une mention* qui précise les raisons de son obtention.

➔ **Carte de résident** : elle permet de résider en France pendant une durée de 10 ans.

Les demandes de visas s'effectuent auprès du consulat français du pays d'origine. Les cartes de séjour et de résident s'obtiennent auprès des préfectures ou sous-préfecture du lieu de résidence en France.

Préfecture du Nord 12, rue Jean sans Peur 59039 Lille
☎ 03 20 30 59 59



Plus d'informations sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110

* Exemples de mentions : « salarié » (pour un CDI) ou « travailleur temporaire » (pour un CDD), « vie privée et familiale », « visiteur », « étudiant », « passeport talent » (concerne notamment les personnes hautement qualifiées, qui souhaitent créer une entreprise ou investir en France)

Annuaire

COALLIA

- ➔ Structure de premier accueil pour demandeurs d'asile (SPADA) et pré-enregistrement de la demande d'asile
- ➔ Accompagnement administratif et social
- ➔ Domiciliation

Coordonnées 12 rue de cannes 59000 Lille
 ☎ 03.28.55.12.35 ✉ spada59@coallia.org

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

- ➔ Accompagnement administratif
- ➔ Domiciliation

Lille Place Augustin Laurent 59000 Lille ☎ 03.20.49.50.00

Roubaix Liste des CCAS de quartiers de Roubaix sur www.ville-roubaix.fr

Tourcoing 26 rue de la Bienfaisance 59200 Tourcoing ☎ 03.20.11.34.34

EXOD

- ➔ Permanences juridiques

Coordonnées exod.asso@protonmail.com ☎ 06.05.53.22.12

LA CIMADE

- ➔ Permanences juridiques
- ➔ Accompagnement pour les démarches liées à la demande d'asile
- ➔ Cours de FLE

Coordonnées 9 boulevard de la Moselle 59000 Lille
 ✉ lille@lacimade.org ☎ 03.20.54.35.14

LES MOTS POUR L'ÉCRIRE

- ➔ Permanences d'écrivain public : aide à la lecture et l'écriture

Coordonnées Mairie de quartier de Lille-Sud
 83 Rue du Faubourg des Postes 59000 Lille
 ✉ lesmotspourlecrire@riseup.net ☎ 07.50.95.21.09 - 06.61.16.23.26

MAGDALA

- ➔ Accompagnement administratif

Coordonnées 31, rue des Sarrazins 59000 LILLE
 ✉ action.sociale@magdala.asso.fr ☎ 03.20.57.29.62

MAISON DE LA FAMILLE

- ➔ Accompagnement juridique et administratif
- ➔ Écrivain public
- ➔ Cours de FLE

Coordonnées 58 rue des Fabricants 59100 Roubaix
✉ maisondelafamille59@gmail.com ☎ 03.20.70.90.91

MAIRIES, MAIRIES DE QUARTIER ET MAISONS DE SERVICES

- ➔ Demande et retrait de carte d'identité, passeport et autres documents administratifs
- ➔ Instruction des aides pour les personnes en difficulté sociale (FSL, personnes âgées, personnes handicapées, aides légales et facultatives...)
- ➔ Permanences de services administratifs

Lille Place Augustin Laurent 59000 Lille
☎ 03.20.49.50.00 - www.lille.fr

Roubaix 17 Grand Place 59100 Roubaix
☎ 03.20.66.46.00 - www.ville-roubaix.fr

Tourcoing 10 place Victor Hassebroucq 59200 Tourcoing
☎ 03.20.23.37.00 - www.tourcoing.fr

MAISON DE LA MÉDIATION ET DU CITOYEN

- ➔ Renseignements et aide juridique
- ➔ Permanences de professionnels du droit

Coordonnées Place Roger Salengro 59000 Lille
✉ mediation@mairie-lille.fr ☎ 03.20.49.50.77

MAISONS DE JUSTICE ET DU DROIT

- ➔ Renseignement et orientation vers les professionnels du droit
- ➔ Permanences d'accès au droit
- ➔ Aide dans les démarches administratives et juridiques

Roubaix 71 avenue de Verdun 59100 Roubaix
✉ mjd-roubaix@justice.fr ☎ 03.20.99.10.05

Tourcoing 2 square de l'Abattoir 59200 TOURCOING
✉ mjd@ville-tourcoing.fr ☎ 03.59.69.71.90



Retrouvez une cartographie des aides numériques dans les Hauts-de-France :
www.hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?article1793



APPUI LINGUISTIQUE

Apprentissage du français

et dispositifs spécifiques

ALPHABÉTISATION

Processus d'apprentissage permettant à une personne d'acquérir la lecture, l'écriture ainsi que les bases du calcul. L'alphabétisation s'adresse à toute personne adulte ne sachant pas ou peu lire et écrire ou ne maîtrisant dans aucune langue les compétences et savoirs linguistiques de base.

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

Enseignement du français à des personnes dont la langue maternelle n'est pas le français. Le FLE s'adresse aux personnes ayant acquis les compétences et savoirs linguistiques de base afin de leur donner les moyens de communiquer avec des interlocuteur-ric-e-s francophones et d'être autonomes au quotidien (compréhension et expression orale et écrite, usages culturels).

DILF - DELF - DALF

Diplômes visant à valider les compétences en français, depuis les premiers apprentissages (DILF) jusqu'aux niveaux les plus avancés (DELFF, DALF). Les niveaux sont définis dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL).



www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34739

CLÉA ET CLÉA NUMÉRIQUE

CléA est une certification unique permettant de garantir l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences, générales ou numériques, d'une personne afin de favoriser son employabilité. Les certificats CléA et CléA numérique sont délivrés par des structures ayant réalisé une demande d'habilitation.



www.certificat-clea.fr/contact/?bh-sl-address=#map

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

La VAE est une démarche permettant à une personne d'obtenir une certification (diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle) attestant de son expérience. Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.



www.vae.gouv.fr/?page=carte-prc

Annuaire

AMITIÉ PARTAGE

⊕ Alpha • Gratuit sur inscription • Collectif et individuel

Coordonnées 21 rue du Maréchal Foch 59100 Roubaix
✉ direction@amitiepartage.fr ☎ 03.20.73.25.24

APSCO (ACCUEIL ET SECRÉTARIAT)

⊕ Alpha et FLE • Collectif et individuel • Sur inscription avec participation financière en fonction du statut

Coordonnées 1 Rue Daumier 59000 Lille
☎ 09.54.62.50.41 ✉ kadyelberry@yahoo.fr
eh.barry@orange.fr

ALLIANCE FRANÇAISE

⊕ FLE • Payant • Collectif et individuel

Coordonnées 2 rue Bernos 59800 Lille
☎ 03.74.67.78.95 ✉ info@aflille.org

LA CLÉ

⊕ Alpha et FLE • Gratuit sur inscription (En septembre) • Collectif et individuel

Coordonnées 28/30 rue Ernest Deconynck 59000 Lille
☎ 03.30.54.06.87 ✉ lacle@associationlacle.org

LIRE ECRIRE COMPRENDRE

⊕ Alpha et FLE • Adhésion 2€/an • Individuel

Coordonnées Maisons des associations - 24 place de la Liberté 59100 Roubaix
☎ 03.20.66.96.56 ✉ asso.lec@sfr.fr

LA CIMADE

⊕ Alpha et FLE • Gratuit sur inscription • Collectif

Lille 9 boulevard de la Moselle 59000 Lille
☎ 03 20 54 35 14 ✉ coursdefrancaislille@lacimade.org

Tourcoing 32 rue des Piats (MJC du Virolois)
☎ 06 79 46 80 81 ✉ tourcoing@lacimade.org

LE PÔLE LILLE

⊕ FLE • Gratuit sur inscription • Collectif

Coordonnées 79 rue Saint-Gabriel 59800 Lille
☎ 06.79.92.61.72 ✉ r.ataya@lepole-formation.fr

SECOURS CATHOLIQUE

Roubaix

- ➔ Alpha et FLE • Gratuit sur inscription • Collectif
19 rue d'Isly et 6 rue Bourdaloue 59100 Roubaix
☎ 03.20.72.18.72 ✉ secours.catholique.roubaix@gmail.com

Lille

- ➔ Alpha et FLE • Gratuit sur inscription • Collectif
39 rue de la Monnaie 59000 Lille
☎ 03.20.55.62.33 ✉ n.lille@secours-catholique.org

Tourcoing

- ➔ FLE • Gratuit sur inscription • Individuel
35 Rue Chanzy 59200 Tourcoing
☎ 03 20 26 30 69 ✉ secours.catholique.tourcoing@gmail.com

SECOURS POPULAIRE

- ➔ Alpha • Gratuit sur inscription • Collectif

Roubaix 61 Rue Winston Churchill 59100 Roubaix
☎ 09 63 27 67 68 ✉ accueil.spfroubaix@gmail.com

SERVIR

- ➔ Alpha et FLE • Adhésion annuelle de 10€ • Collectif

Coordonnées 55 rue Henri Lefebvre 59100 Roubaix
☎ 03.59.89.16.52
✉ assoservir@yahoo.fr

CULTURE ET LIBERTÉS

- ➔ Alpha et FLE • Gratuit sur inscription • Collectif

Coordonnées 24, rue de Lannoy 59000 Lille
☎ 03 20 56 07 04 ✉ cultureetlibertenord@wanadoo.fr

BANTA Domiciliée à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES)

- ➔ Alpha et FLE • Gratuit sur inscription

Coordonnées 5 Rue Jules de Vicq 59000 LILLE
☎ 07 81 28 98 62 ✉ contact@banta.fr

MIGRA-FLE ET L'UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

- ➔ Alpha et FLE • Gratuit • Réfugiés et citoyens de l'UE • Collectif (Session de 4 mois)

Coordonnées Rue du Mal Assis 59000 Lille
☎ 03 20 57 27 11 (standard UFJ) ☎ 06.01.63.82.80
✉ claire.del-olmo@univ-lille.fr

CENTRES SOCIAUX ET MAISONS DE QUARTIERS



Les centres sociaux de la MEL www.centres-sociaux.fr/reseau

LES CENTRES SOCIAUX ET MAISONS DE QUARTIER À LILLE



[www.lille.fr/Nos-equipements/\(category\)/2558](http://www.lille.fr/Nos-equipements/(category)/2558)

MAISONS DES ASSOCIATIONS

- Lille** 27 rue Jean Bart 59000 Lille
 03.20.14.35.41  mda@mairie-lille.fr
- Roubaix** 24 place de la Liberté 59100 Roubaix
 03.20.73.46.64  contact@mdaroubaix.org
- Tourcoing** 100 rue de Lille 59200 Tourcoing
 03.20.26.72.38  contact@mda-tourcoing.fr

CENTRES DE FORMATION - INSTEP

-  Alpha et FLE • Gratuit • Inscription à Pôle Emploi obligatoire • Collectif
- Lille** 70 Rue de Bouvines 59000 Lille  03.20.43.94.40
- Tourcoing** 6 Rue Faidherbe 59200 Tourcoing  09.72.53.03.95

ADEP

-  Alpha  et FLE • Adhésion 50€ l'année (40€ habitants de Roubaix)
 • Collectif et individuel
- Coordonnées** 94 rue Léon Marlot 59100 Roubaix
 03.20.02.79.68  secretariat@adep-roubaix.fr

ID FORMATION

-  FLE • Gratuit • Inscription à Pôle Emploi obligatoire • Collectif
- Lille** 113 Rue de Lannoy  03.20.04.03.07  lille@id-formation.fr



La ville de Lille propose un annuaire en ligne : www.solidarites.lille.fr
 qui répertorie par catégorie de nombreuses structures de l'action sociale

Entre autres :

- › Sous-thématique « Je suis de nationalité étrangère »
- › Thématique « Accès au numérique »
- › Sous-thématique « Pour les étrangers, apprendre le français »

APPUI AUX PROJETS INTERNATIONAUX

Appui aux projets internationaux

DROIT À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS

Les titres de séjour avec lesquels il est possible de créer son entreprise :

› La **carte de séjour «vie privée et familiale»** et la **carte de résident** autorisent de fait la personne à exercer la profession de son choix et donc à créer son entreprise.

› La **carte de séjour temporaire «recherche d'emploi/création d'entreprise»**

Conditions d'obtention :

- ➔ détenir une carte de séjour «étudiant»
- ➔ avoir obtenu un diplôme équivalent à un BAC+5 dans les 4 ans avant la demande
- ➔ créer une entreprise dans un domaine correspondant à la formation

› La **carte de séjour temporaire autorisant l'exercice d'une activité professionnelle, parfois appelée carte de séjour temporaire « entrepreneur/profession libérale »** autorise la personne à exercer une activité commerciale, industrielle, artisanale ou autre profession non salariée sur le territoire français pendant plus de 3 mois.

Conditions d'obtention :

- ➔ détenir un visa mention «carte de séjour à solliciter dans les 2 mois suivant l'arrivée» ou une carte de séjour
- ➔ justifier de la solidité du projet de création d'entreprise ainsi que du respect des normes et des obligations de la profession



Les demandeur-euse.s d'asile ont la possibilité de faire une double demande. Dans les deux mois suivant leur demande d'asile ils peuvent déposer une demande de titre de séjour «entrepreneur/profession libérale». Toutefois, les courts délais imposés ainsi qu'une méconnaissance générale de la procédure rendent problématique son effectivité.

› La **carte de séjour pluriannuelle «Passeport talent - création d'entreprise»** autorise à exercer une activité commerciale.

Conditions d'obtention :

- ➔ être venu-e en France avec un VLS-TS mention «passeport talent» ou détenir une carte de séjour «recherche d'emploi/création d'entreprise»
- ➔ rester en France pour une durée de plus d'un an
- ➔ justifier d'un niveau «BAC+5» ou d'une expérience professionnelle comparable d'au moins 5 ans
- ➔ justifier de la solidité du projet de création d'entreprise ainsi que du respect des normes et des obligations de la profession.

Radar d'expériences

QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'antenne Hauts-de-France du Grdr, avec l'appui de ses partenaires, a développé le « radar d'expériences » pour tenter de répondre à des problématiques fréquemment rencontrées par les professionnel.le.s et les porteur.euse.s de projets durant le parcours d'accompagnement, telles que, par exemple :

- ➔ le manque d'interconnaissance entre les porteur.euses de projets, les structures d'accompagnement et les professionnel.le.s
- ➔ la non-valorisation des expériences et compétences acquises dans le pays d'origine et au cours du parcours migratoire (pratique de nombreuses langues étrangères, solidarités communautaires et familiales, expériences en contexte interculturel, etc.)
- ➔ le désenclavement face aux freins connexes à la création (barrière de la langue, complexité administrative, difficultés dans les relations interculturelles, etc.)

Le radar d'expériences est donc un outil qui tente de faciliter :

- ➔ Le questionnement et l'identification des ressources personnelles et professionnelles mobilisées par un.e porteur.euse de projet pour la création de son activité.
 - *Compétences et connaissances techniques*
 - *Financements*
 - *Parcours de vie*
 - *Innovations et utilité sociale*
 - *Réseaux*
 - *Savoir-être*
- ➔ L'orientation du.de la porteur.euse de projet vers des ressources potentiellement mobilisables pour le développement et/ou l'amélioration de son projet.

À QUI S'ADRESSE-T-IL ? ET DANS QUEL OBJECTIF ?

- ➔ aux professionnel.le.s de l'accompagnement à la création : le radar d'expériences permet de considérer dans son entièreté le parcours professionnel et personnel du.de la porteur.euse. Il facilite le partage d'expériences passées et actuelles ainsi que le questionnement des ressources sollicitées ou à mobiliser. Le but étant de proposer à la personne un accompagnement le plus adapté possible à sa situation.
- ➔ aux porteur.euse.s de projets : le radar permet de prendre conscience et de valoriser l'ensemble des ressources et parties prenantes mobilisées dans le cadre du projet. Il permet également de balayer l'ensemble des opportunités à explorer pour un développement optimal du projet.

COMMENT L'UTILISE-T-ON ?

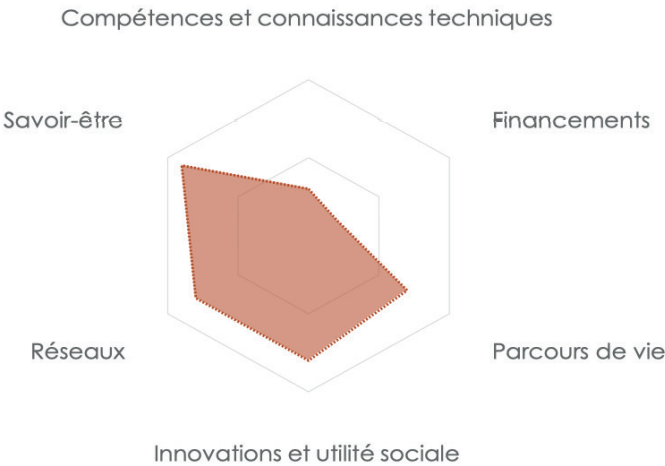
Le radar d'expériences s'utilise lors d'un échange libre entre un-e professionnel-le de l'accompagnement à la création et un-e porteur-euse de projet. Il est composé de deux supports : une grille d'aide à la prise de notes et un visuel.

1 Le-la porteur-euse présente son projet, retrace les étapes de son parcours et évoque ses expériences professionnelles et personnelles. Simultanément, le-la professionnel-le renseigne dans la grille d'aide à la prise de notes les éléments pertinents cités par le-la porteur-euse.

Branches	Ressources mobilisées	Préconisations de ressources à mobiliser
Innovations et utilité sociale <i>Pour le développement de son projet, le porteur mobilise-t-il des innovations telles que :</i> - Nouvelles technologies - Nouveaux concepts, méthodes, pratiques... - Pratiques ESS : gouvernance démocratique, ancrage territorial, utilité sociale, impacts sociétaux et économiques, respect de l'environnement... - Transferts de compétences / co-développement entre la France et un pays tiers - Dimension militante (dans ou en parallèle du projet) - ...	- Projet de tiers-lieux - Volonté d'utiliser des produits bio et locaux - Volonté d'intégrer une dimension « solidarité internationale » en travaillant avec la ville de Dakar au Sénégal : échanges de pratiques ESS entre ici et là-bas - Prise de contact avec des associations de Dakar - Bonne connaissance des structures de l'ESS à Lille - ...	- Prendre contact avec l'APES, réseau régional des acteurs pour une économie solidaire - Créer un répertoire et rencontrer les acteurs pouvant fournir les produits bio et locaux - Formaliser les liens avec les associations sénégalaises : conventions de partenariat ? - ...
Estimez le pourcentage de mobilisation de la branche « Innovation et utilité sociale »	60	

Exemple de prise de notes pour la branche « Innovations et utilité sociale » du radar d'expériences

2 Une fois l'échange terminé, le-la professionnel-le revient sur les éléments discutés et estime, en concertation avec le-la porteur-euse de projet, le taux de mobilisation (en %) de chaque ressource avec 0 = Ressource non mobilisée et 100 = Ressource totalement mobilisée. Cette donnée chiffrée est renseignée dans la grille d'aide à la prise de notes et permet de générer le visuel.



Exemple de visuel du radar d'expériences

3 Le·la professionnel·le formule dans la grille d'aide à la prise de notes des préconisations et aiguille le·la porteur·euse de projet vers des ressources lui permettant de poursuivre le développement de son projet.

QUAND L'UTILISE-T-ON ?

Le radar d'expériences peut être utilisé à tout moment où le·la professionnel·le et/ou le·la porteur·euse de projet souhaite s'intéresser, de manière globale, au projet. La pertinence de son utilisation est donc laissée à la libre appréciation des structures d'accompagnement.

Quelques exemples d'utilisation

Le radar d'expériences peut :

- ➡ être intégré aux outils existants et servir de support pour aborder des aspects habituellement non questionnés (comme le parcours migratoire par exemple)
- ➡ être proposé en premier rendez-vous afin de servir de base de travail commune pour le·la porteur·euse de projet et le·la professionnel·le
- ➡ être utilisé de manière récurrente afin de constater l'avancement du projet et la mobilisation de nouvelles ressources d'un rendez-vous à l'autre
- ➡ être utilisé de manière ponctuelle à des moments stratégiques du parcours d'accompagnement. Par exemple, à un moment où le·la porteur·euse de projet éprouve le besoin de clarifier l'état d'avancement de son projet.
- ➡ être utilisé au moment d'une orientation vers un·e partenaire afin de servir de synthèse du projet et de récapitulatif de son état d'avancement.

COMMENT L'OBTIENT-ON ?

Le Radar d'expériences est transmis en format modifiable, gratuitement et inconditionnellement à toute structure d'accompagnement en faisant la demande (coordonnées en fin de guide). L'équipe du Grdr Hauts-de-France propose également des temps d'initiation afin de réfléchir avec les structures à la manière dont le radar peut être utilisé, adapté et intégré aux outils d'accompagnement existants.

Annuaire

Projets de solidarité internationale

CAP SOLIDARITÉ

- ➔ Accompagnement des initiatives de solidarité internationale par des formations individuelles et collectives
- ➔ Accompagnement à l'insertion professionnelle et citoyenne

Coordonnées 30 rue des meuniers 59000 Lille

✉ projet@capsolidarites.asso.fr

☎ 09.73.16.34.41

COSIM HAUTS-DE-FRANCE

Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations de la région des Hauts-de-France

- ➔ Accompagnement des initiatives portées par les organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM)

Coordonnées ✉ cosimhdf2017@gmail.com

☎ 07 83 64 89 50

LIANES COOPÉRATION

- ➔ Accompagnement de projets de solidarité internationale
- ➔ Formation

Coordonnées 5 rue Jules de Vicq 59000 Lille

✉ contact@lianescooperation.org

☎ 03 20 85 10 96



Coordination Sud recense les offres de financements destinés
aux associations françaises de solidarité internationale
www.coordinationsud.org/financements

Projets entrepreneuriaux spécifiques

GRDR

- ➔ Orientation et soutien des initiatives portées par les personnes issues des migrations
- ➔ Mise en réseau et interconnaissance entre porteurs de projets et avec des professionnels
- ➔ Ateliers de montée en compétences entrepreneuriales

Coordonnées 235 boulevard Paul Painlevé 59000 Lille

☎ 09 62 35 83 87

✉ grdr.hdf@grdr.org

SINGA

- ➔ Accompagnement de projets entrepreneuriaux en lien avec les migrations

Coordonnées 282 rue camille Guerin 59000 Lille

✉ contactlille@singa.fr / communaute.lille@singa.fr

☎ 06.99.23.18.59

ADIE

- ➔ Accompagnement à la création d'entreprise
- ➔ Ateliers de montée en compétences entrepreneuriales
- ➔ Financement, avec un taux d'intérêt pouvant être remplacé par des frais de dossier

Coordonnées 3 rue bayard 59000 Lille

✉ einguenaud@adie.org

☎ 09 69 32 81 10

Le Grdr Hauts-de-France souhaite remercier l'ensemble des structures qui ont contribué de près ou de loin à la création de ce guide et qui ont témoigné un intérêt pour ce travail. Nous remercions aussi celles qui participeront à sa diffusion.

L'équipe tient également à remercier l'APES et l'association Maillage qui se sont investis dans la création de la version actuelle de l'outil « Radar d'expériences ».

Enfin, nous remercions les institutions qui ont participé au financement de ce projet : le dispositif FEDER de l'Union européenne piloté par la Région Hauts-de-France, la MEL, BPI France et les partenaires du contrat de Ville (l'Etat-ANCT-Préfecture et la Ville de Lille).

Un avis, une précision ou une suggestion à nous transmettre ?

CONTACTEZ-NOUS !

Grdr Hauts-de-France

235 boulevard Paul Painlevé

59000 Lille

09 62 35 83 87

grdr.hdf@grdr.org

⚠ Les informations et coordonnées référencées dans ce guide ont été actualisées au mois de décembre 2020. Elles restent toutefois soumises à modification, notamment en cas d'évolution du droit et/ou des situations au sein de chaque structure mentionnée. Le Grdr Hauts-de-France ne peut être tenu pour responsable du caractère obsolète des données transmises et recommande aux usager.ère.s de procéder aux vérifications qu'ils.elles jugent nécessaires.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHESION
DES TERRITOIRES

